



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal

Séance régulière du conseil d'établissement de l'école secondaire de l'Île qui s'est tenue, en présentiel, à 18h00 le mercredi 13 mars 2024.

Étaient présents :

M. Adam Gagnon	Directeur
M. Jean-Philippe Lavoie Morin	Enseignant
Mme Geneviève Lessard	Enseignante
Mme Anne-Marie Mathieu	Enseignante
M. Francis Lamarche	Enseignant
Mme Valérie Poulin	Parent
Mme Alexandra Augers	Parent
Mme Deguene Diop	Parent
Mme Andrea Podruski	Parent comité EHDAA
Mme Sutheary Sum	Parent substitut
Mme Marie-Pier Lemieux	Personnel de soutien
Mme Marilyn Goulet	Personnel professionnel
M. Steve Moran	Membre de la communauté

Étaient absentes :

Mme Sakina Ajjour	Parent
Mme Nathalie Tremblay	Parent
M. Ibrahim Sballil	Parent comité de parents
Mlle Melissa-Ayelen Bazaes-Ramos	Élève
Mlle Alicia Sebbane	Élève

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Mme Valérie Poulin souhaite la bienvenue à tous les membres. Il est proposé d'effectuer un tour de table afin que tous puissent se présenter puisqu'il y a de nouvelles personnes à la rencontre de ce soir.

1.2 Vérification du Quorum

Il y a quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption

Il est proposé par Mme Diop de modifier la séquence de l'ordre du jour. Après la section « Préliminaires », les points 6.2, 6.3, 6.4 et 6.5 de la section « Dossiers » seraient présentés. Il est proposé par Mme Mathieu et appuyé par M. Lamarche d'adopter l'ordre du jour du 13 mars 2024 avec la modification.

Adoption CÉ 23-24-21

1.4 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.5 Élection des membres de la communauté

Mme Poulin informe les membres du CÉ qu'il y a deux postes à combler pour les membres de la communauté. Il est proposé que M. Steve Moran soit un représentant des membres de la communauté. M. Moran est le conseiller municipal du district Hull-Wright.

M. Moran est élu par acclamation.

6. Dossiers :

6.2 Terrain multi-surfaces/embellissement de la cours d'école

Approbation

Le terrain multi-surfaces a été présenté le 20 janvier 2022 aux membres du CÉ et ceux-ci l'ont approuvé. Le coût du projet est de 142 326 \$. L'école recevra une aide financière de 42 326 \$. Ainsi, l'école devra déboursier 100 000\$. M. Gagnon informe les membres du CÉ qu'il a besoin de leur approbation puisque le montant d'argent a été modifié. Si les membres du CÉ acceptent cette modification, la construction du terrain multi-surfaces devrait débuter au printemps 2024 et le terrain serait prêt pour la rentrée scolaire 2024-2025. Par ailleurs, M. Gagnon précise que l'emplacement du terrain multi-surfaces a été changé. La construction se ferait où il y a présentement le terrain de volley-ball. Un membre demande à M. Gagnon s'il remplacera le terrain de volley-ball ou s'il sera construit à côté du terrain de volley-ball. Le terrain de volley-ball est un plateau en éducation physique. M. Gagnon fera un suivi quant au choix de l'emplacement du terrain multi-surfaces.

Il est proposé par Mme Diop et appuyé par Mme Goulet d'approuver la modification du montant d'argent du projet terrain multi-surfaces/embellissement de la cours d'école.

Approbation CÉ 23-24-22

6.3 Choix du libraire

Information

M. Gagnon informe qu'après une consultation auprès des enseignants, le choix du libraire est la Librairie du Soleil.

6.4 Activités et sorties éducatives

Approbation

M. Gagnon présente le document « Sorties et activités éducatives 2023-2024 » aux membres du CÉ. Selon les membres l'offre est équitable puisqu'il y a une sortie par niveau. Toutefois, un membre mentionne qu'il est dommage qu'il n'y ait pas plus de sorties. La situation des artistes est difficile. Il est important de les encourager. M. Gagnon précise que les élèves de l'école ne peuvent pas faire des sorties au Centre national des arts ou à la Nouvelle-scène puisqu'une partie de l'argent provient du ministère du Québec. Ainsi, les sorties théâtrales doivent se faire du côté du Québec.

Le 8 avril prochain, puisque la journée scolaire devient une journée pédagogique, la sortie au théâtre (Salle Odyssée) a été modifiée. Le spectacle aura toujours lieu. Les billets du spectacle seront distribués aux élèves et à leurs familles la semaine précédente. Ainsi, ceux qui le souhaitent pourront aller voir la pièce de théâtre gratuitement.

Il est proposé par Mme Som et appuyé par Mme Podruski d'approuver les activités et les sorties éducatives.

Approbation CÉ 23-24-23

6.5 Implication communautaire

Information

M. Gagnon informe les membres du CÉ qu'il a assisté, la semaine dernière, à la première rencontre du comité de cohabitation de l'île de Hull. Par ailleurs, M. Gagnon confirme qu'un membre de la direction siègera au comité Parc Dupuis. M. Gagnon souhaite développer des liens avec la communauté.

2. Message des représentantes/représentants :

2.1 Mot des élèves

Information

Mme Goulet informe les membres du CÉ que les élèves ne pouvaient pas être présentes à la rencontre de ce soir. M. Gagnon mentionne que 5 élèves, de notre école, accompagnés par M. Levesque, ont participé au Forum des jeunes le 1^{er} mars. Pendant la journée, les élèves se sont exprimés sur les facteurs de réussite, les obstacles et les pistes de solutions pour améliorer le milieu scolaire. L'intimidation, les interventions, l'anxiété et les bris des salles de toilettes étaient les sujets les plus importants.

2.2 Mot des membres de la communauté

Information

M. Moran est heureux que l'École secondaire de l'Île participe au comité de cohabitation de l'île de Hull et au comité Parc Dupuis. Il est important de tisser des liens entre la communauté et l'école. M. Moran remercie les membres du CÉ d'accepter qu'il soit un représentant de la communauté. Il est très important de travailler ensemble. M. Moran termine en disant que bientôt, il y aura des élections municipales. Les conseillers souhaitent que les jeunes apprennent la politique. Une

sensibilisation chez les élèves est importante. Serait-il possible d'inviter des candidats à l'école ? Serait-il possible d'organiser une simulation d'un vote ?

2.3 Mot du représentant au comité de parents

Information

M. Sballil n'est pas présent à la rencontre. Un parent demande s'il serait possible que M. Sballil résume les thèmes et les discussions de la dernière rencontre via un courriel.

2.4 Mot de la représentante au comité EHDAA

Information

Mme Podruski mentionne aux membres du CÉ qu'il serait important de définir le rôle du représentant au comité EHDAA. Dans chaque école, le rôle du représentant est différent. Il devrait être le même partout. Mme Podruski partage aux membres du CÉ qu'elle se demande comment partager les informations qu'elle reçoit lors des réunions avec les autres parents. Quel moyen existe-t-il au niveau de la communication entre parents ? Nous devons trouver un canal de communication.

Mme Podruski informe les membres du CÉ qu'elle a assisté à une rencontre du conseil des élèves afin de parler de l'inclusion EHDAA. Un projet pilote « Cercle d'amis » sera implanté dans l'école si M. Gagnon l'accepte. Une proposition sera envoyée dans les prochains jours. Il s'agit d'un projet valorisant et motivateur.

3. Message de la présidente

3.1 Mot de la présidente

Information

Mme Valérie Poulin informe les membres que c'est sa dernière année au conseil d'établissement puisque son enfant est en 5^{ème} secondaire. Mme Poulin a beaucoup à cœur le thème de l'homophobie. Au retour de la pandémie, il y a eu beaucoup de manque de respect de la part des élèves par rapport à ce sujet. Dans l'école, il y a eu des drapeaux qui ont été arrachés, des commentaires irrespectueux qui ont été dits et des bagarres qui ont été observées. Jeunesse Idem a déjà fait des présentations à l'école pour les élèves de la troisième secondaire, mais serait-il possible que l'organisation revienne afin d'offrir des ateliers sur l'acronyme (définition de chaque lettre) et de l'impact des stéréotypes ? Est-ce qu'une présentation et/ou formation aux membres du CÉ serait une possibilité ? Serait-il possible qu'une présentation traitant de la recherche identitaire de genre et la lutte à la radicalisation soit offerte ? Enfin, serait-il possible de créer une banque de sites Internet qui serait une ressource ?

3.2 Budget du CÉ 23-24

Information

Madame la présidente informe les membres du conseil d'établissement qu'une somme de 750\$ est allouée et que celle-ci doit être utilisée d'ici la fin de l'année scolaire. Si les sous ne sont pas dépensés, le montant d'argent sera retourné au CSSPO. Le budget peut être utilisé pour des formations, pour des photocopies, pour défrayer les coûts de gardiennage, pour payer un goûter lors d'une séance extraordinaire et pour reconnaître des gestes dans la communauté.

4. Mot du directeur

4.1 Mot du directeur

Information

M. Gagnon informe les membres du CÉ qu'il a participé au conseil consultatif de l'enseignement cette semaine. Le but de cette rencontre est de voir comment cela se passe dans les autres écoles. Est-ce que certaines pratiques qui sont gagnantes pourraient être mises de l'avant à notre école ? Par ailleurs, monsieur le directeur mentionne qu'il y a beaucoup de roulement de personnel à l'école. Cela est un gros défi mais on s'en sort bien. De plus, la vie dans l'école recommence tranquillement puisque les enseignants ne sont plus en moyens de pression. Enfin, présentement, c'est la réinscription scolaire et la fin d'étape. Du 2 au 5 avril prochain, les enseignants effectueront des rencontres avec les parents d'élèves à risque. Les rencontres se feront en présentiel ou en virtuel. Les parents recevront des communications des enseignants.

5. Procès-verbal

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 octobre 2023 Adoption

Il est proposé par Mme Podruski et appuyé par Mme Mathieu d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2024.

Adoption CÉ 23-24-24

5.2 Suivi du procès-verbal

Information

M. Gagnon informe les membres qu'il n'y a pas de pare feu à l'école. Les élèves qui utilisent leurs données de cellulaire peuvent accéder à toutes les applications qu'ils souhaitent. Toutefois, pour les élèves qui utilisent le WIFI de l'école ce n'est pas le cas. Plusieurs applications sont bloquées.

6. Dossiers :

6.1 Projet éducatif

Information

M. Gagnon présente l'ébauche du projet éducatif de l'école aux membres du CÉ. Il mentionne qu'il a ajouté des statistiques dans les tableaux des enjeux. Toutefois, il faut faire attention lorsqu'on interprète des données.

7. Correspondance

Aucune

8. Autres questions

Mme Auger demande pourquoi la journée du 8 avril, journée de l'éclipse solaire, est devenue une journée pédagogique alors que cela aurait été une belle opportunité d'éduquer les élèves de ce qu'est une éclipse solaire. M. Gagnon comprend le point de vue de Mme Auger mais c'est une question de sécurité. Puisque l'éclipse solaire va se produire lorsque les élèves seront dans les autobus, il n'est pas possible d'assurer leur sécurité. Regarder une éclipse solaire sans protection (lunette spéciale) peut endommager la vision d'une personne, voir engendrer une cécité. M.

Gagnon précise qu'un enseignant de l'école organise une activité via son club d'astronomie.

9. Levée de l'assemblée

Adoption

Il est proposé par Mme Som et appuyé par M. Lamarche de procéder à la levée de l'assemblée.

Adoption CÉ 23-24-25